

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 24 JUIN 2011**

**QUESTIONS AU CONSEIL DU 24/06/2011.**

**Groupe Etréchy, ensemble et solidaires**

**1. Restauration scolaire**

*La prestation Sogepare n'est pas conforme aux clauses contractuelles car les légumes de la restauration scolaire ne sont pas tous "bios". Avez-vous engagé une procédure de pénalité avec le prestataire pour le non-respect des clauses contractuelles du marché ? Si oui, quand ? Et pour quel montant ?*

Réponse :

Le cahier des charges rédigé dans le cadre de l'appel d'offre de fourniture de repas en liaison froide prévoit la fourniture de tous les légumes en bio. Il vous a sûrement échappé que dans le domaine de la fourniture des repas, les légumes correspondent à l'accompagnement du plat protidique. En ce sens, la Sogepare respecte parfaitement les clauses du marché. Néanmoins, la Sogepare, dans un geste commercial, et lorsque l'accompagnement du plat protidique ne peut être bio car n'est pas un légume mais un féculent, propose, sans révision de prix, une entrée bio (exemple : repas du 10 juin : salade mêlée au croutons bio, tortis au gruyère non bio).

**2. Robert Pesant**

*Suite à notre question du 26 novembre 2010 et à celle du 25 mars 2011, vous nous avez indiqué que «l'option de la pose d'une plaque commémorative sur la façade de la maison de Robert PESANT avait été retenue».*

*Pouvez-vous nous confirmer que l'inauguration de cette plaque, qui honorera la mémoire de Robert Pesant livré par les autorités de Vichy à l'occupant nazi et fusillé le 16 décembre 1941 au Mont Valérien, aura lieu le dimanche 28 août 2011 comme vous l'avez évoqué avec les Anciens Combattants ? Pouvez-vous nous informer du texte qu'elle contiendra ?*

*Les associations de mémoire et la famille du fusillé, qui sont dans l'attente de votre réponse à leur proposition, nous précisent qu'elles restent ouvertes à la discussion.*

Réponse :

Conformément à mes propos, je vous confirme la pose d'une plaque commémorative en marbre qui sera dévoilée lors de la cérémonie du 28 août 2011. Cette dernière exposera :

Ici demeurait  
Robert Pesant  
Fusillé le 16/12/1941  
Au Mont Valérien  
Mort pour la France

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 22h55